



**CAISSE D'ÉPARGNE  
D'AUBONNE**

Société coopérative  
Banque fondée en 1837

## RAPPORT ANNUEL 2014







177<sup>e</sup> exercice

Membre de l'Association suisse des banquiers

## SOMMAIRE

	Page
Organes de la banque	3
Rapport du conseil d'administration	4
Bilans	6
Opérations hors bilan	7
Comptes de résultat	8
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan	9
Tableau de financement	10
Annexe	11
Rapport de l'organe de révision	23
Statistiques bilan	24
Graphiques	25
Activités de la banque	26
Conditions de placement	27

## ORGANES DE LA BANQUE

### Conseil d'administration

		Terme du mandat
Président:	Jean-Christophe de MESTRAL	2017
Vice-président:	Jean-Philippe EGGER	2015
Secrétaire:	Jean-Marie SURER	2016
Fonction audit:	Jean-Marc FAVRE	2016
Membre:	Eric Müller	2018

### Direction

Gilles ANTILLE  
 Licencié HEC  
 Licencié en droit  
 (Finances et risques)

Olivier THIBAUD  
 Licencié HEC  
 Expert-comptable diplômé  
 (Conseils et crédits)

### Révision interne

Locatelli & Fritsch SA, 1260 Nyon (VD)

### Organe de révision et société d'audit

BDO SA, Epalinges

2017

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La croissance mondiale au cours de l'année 2014 a été plus timide que celle anticipée par les économistes. Les rythmes de progression ont été très différents selon les continents, différences exacerbées par les nombreux événements géostratégiques et financiers qui ont émaillés l'année dernière.

Un pays tire cependant son épingle du jeu: les Etats-Unis ont renoué avec une progression sensible de leur Produit Intérieur Brut, favorisé par une baisse du chômage, une hausse des actifs financiers et un retour de la consommation, principal moteur de la croissance. Même si la Réserve fédérale américaine a amorcé sa sortie du programme d'assouplissement monétaire, une bonne nouvelle en soi, la situation reste fragile eu égard à la diminution de la proportion de travailleurs actifs dans la population et à la possible bulle spéculative engendrée par l'inondation du marché par les liquidités de la Réserve fédérale.

Dans les pays émergents la situation a été moins favorable. L'économie chinoise a été freinée par une baisse de son marché immobilier ainsi qu'une faible demande domestique. La baisse des cours des matières premières a en conséquence suivi. La Russie, pour sa part, a été affectée par les sanctions économiques qui lui ont été imposées par les USA et l'Europe ainsi que par la forte baisse du rouble et du prix du pétrole, qui perd environ 50% sur 2014.

Le Japon quant à lui entre en récession; l'Europe, prise dans son ensemble, flirte dangereusement avec la croissance zéro et le risque de baisse généralisée des prix, ce qui inspire la Banque Centrale Européenne à évoquer à son tour un assouplissement accru de sa politique monétaire afin de relancer la demande et juguler le risque de déflation. Dans ce contexte, les taux d'intérêts déjà bas se sont retrouvés davantage sous pression, réévaluant à la hausse la valeur des obligations.

La Suisse, dans cette cacophonie, fait à nouveau figure de bon élève. Les investissements dans la construction, le commerce extérieur et la consommation privée ont été les piliers de cette bonne tenue de l'économie. Un taux de chômage stable et bas, à l'instar de l'inflation, est venu renforcer cette bonne image. Mais cette dernière n'est cependant pas sans taches, la disposition des entreprises à investir étant restée modeste.

C'est donc dans un contexte de taux bas, très compétitif, que la Caisse d'Epargne a été appelée à évoluer. Le dynamisme ambiant a néanmoins permis à la banque de maintenir sa marge tout en développant sensiblement ses activités et sa base de clientèle, en se fondant sur les caractéristiques de l'entreprise qui ont fait sa force au cours du temps: proximité avec nos clients, qualité des services et rapidité de décision.

La Fondation du 175<sup>e</sup> de la Caisse d'Epargne d'Aubonne a eu par ailleurs le plaisir d'attribuer son prix 2014 à une jeune et remarquable personnalité de Gimel, Mademoiselle Sophie Croisier, en récompense à son exceptionnel engagement en tant qu'élèveuse.

En ce qui concerne les comptes de l'année passée, on constate une croissance du total du bilan de 14,6 millions de francs, à 325,4 millions de francs, soit une hausse de 4,7%.

Les avances à la clientèle ont cru de 3,9% à 261,4 millions de francs, dont 218,7 millions de prêts hypothécaires. Les avoirs des clients ont augmenté de 5,5% à 275,6 millions de francs. Sur ce montant, 207,8 millions représentent les fonds d'épargne et de placements et 43,4 millions des obligations de caisse. Les engagements envers les banques ont une fois encore décliné de 2 millions, pour finir l'année à 5,8 millions.

La marge d'intérêt, quant à elle, s'est bonifiée de 12,0% à 5,41 millions.

Malgré une légère baisse de résultat des opérations de commissions et de négoce, ainsi qu'une moins-value comptable sur le portefeuille de titres de la banque, le bénéfice brut a progressé à 2'683'000 francs, en hausse de 12,5% par rapport à l'année 2013. Après les amortissements, correctifs de valeur et constitution de réserves, notamment pour impôts, le bénéfice net s'affiche à 564'589 francs, quasiment inchangé par rapport à celui de la période précédente.

C'est non sans émotion que le Conseil d'administration prend congé d'un de nos directeurs, M Gilles Antille, entré au service de la banque en 1997. M. Antille est arrivé à un moment charnière de la vie de la banque. Il a structuré cette entreprise de manière particulièrement compétente et efficace et a notamment contribué à assurer sa santé financière et sa réputation, ce dont nous lui en sommes reconnaissants. Nous formulons nos meilleurs vœux pour la suite de ses activités professionnelles.

En conclusion, le Conseil d'administration remercie nos sociétaires et notre clientèle pour la confiance qu'ils nous témoignent. Notre reconnaissance va également à la Direction et aux membres du personnel, dont la fidélité et l'engagement ont été essentiels à la réalisation de ces bons résultats.

Aubonne, le 18 février 2015

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013

(en francs)

	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actifs</b>		
Liquidités	47 808 826.35	44 202 517.58
Créances résultant de papiers monétaires	0.00	0.00
Créances sur les banques	6 491 273.58	3 870 436.20
Créances sur la clientèle	42 678 992.09	36 399 361.70
Créances hypothécaires	218 743 383.95	215 243 013.65
Immobilisations financières	7 754 340.34	9 944 475.70
Immobilisations corporelles	1 820 159.70	751 521.85
Comptes de régularisation	97 658.09	372 131.85
Autres actifs	49 461.85	107 375.25
<b>Total des actifs</b>	<b>325 444 095.95</b>	<b>310 890 833.78</b>
Total des créances de rang subordonné	500 000.00	250 000.00



## BILANS AUX 31 DECEMBRE 2014 ET 2013

(en francs)

### Passifs

	31.12.2014	31.12.2013
Engagements envers les banques	0.00	0.00
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	207 789 982.43	189 860 009.32
Autres engagements envers la clientèle	24 416 080.16	28 198 116.63
Obligations de caisse	43 362 000.00	43 259 000.00
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	5 800 000.00	7 800 000.00
Comptes de régularisation	870 435.81	803 823.10
Autres passifs	592 578.35	439 829.75
Correctifs de valeurs et provisions	12 456 733.60	12 748 358.40
Réserves pour risques bancaires généraux	12 865 000.00	11 055 000.00
Réserve légale générale	16 715 000.00	16 140 000.00
Bénéfice reporté	11 696.58	23 681.58
Bénéfice de l'exercice	564 589.02	563 015.00
<b>Total des passifs</b>	<b>325 444 095.95</b>	<b>310 890 833.78</b>

### OPÉRATIONS HORS BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013

(en francs)

	31.12.2014	31.12.2013
Engagements conditionnels	176 130.00	585 697.00
Engagements irrévocables	7 715 245.05	6 906 730.00
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	506 800.00	506 800.00

## COMPTES DE RESULTAT 2014 ET 2013

(en francs)

	2014	2013
<b>Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire</b>		
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		
– Produit des intérêts et des escomptes	7 650 420.55	7 055 102.94
– Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	209 314.00	230 972.15
– Charges d'intérêts	– 2 449 745.15	– 2 455 064.37
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	<b>5 409 989.40</b>	<b>4 831 010.72</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		
– Produit des commissions sur les opérations de crédit	75 338.00	94 187.50
– Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	9 840.30	17 899.15
– Produit des commissions sur les autres prestations de service	133 366.30	130 418.19
– Charges des commissions	– 22 639.05	– 25 265.72
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	<b>195 905.55</b>	<b>217 239.12</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>134 241.16</b>	<b>143 041.62</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>		
– Résultat des aliénations d'immobilisations financières	132 229.25	80 377.30
– Autres produits ordinaires	1.00	78 983.05
– Autres charges ordinaires	– 193 961.61	0.00
Sous-total autres résultats ordinaires	– <b>61 731.36</b>	<b>159 360.35</b>
<b>Résultat avant charges d'exploitation (à reporter)</b>	<b>5 678 404.75</b>	<b>5 350 651.81</b>

## COMPTES DE RESULTAT 2014 ET 2013

(en francs)

	2014	2013
Résultat avant charges d'exploitation (report)	5 678 404.75	5 350 651.81
<b>Charges d'exploitation</b>		
– Charges de personnel	– 1 658 074.20	– 1 572 446.40
– Autres charges d'exploitation	– 1 337 391.78	– 1 393 339.52
Sous-total charges d'exploitation	– 2 995 465.98	– 2 965 785.92
Bénéfice brut	<b>2 682 938.77</b>	<b>2 384 865.89</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		
Bénéfice brut	2 682 938.77	2 384 865.89
Amortissements sur l'actif immobilisé	– 183 705.40	– 125 235.65
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	– 674 783.50	– 830 907.50
Résultat intermédiaire	1 824 449.87	1 428 722.74
Produits extraordinaires	742.00	62 336.60
Charges extraordinaires	– 950 000.00	– 617 781.35
Impôts	– 310 602.85	– 310 262.99
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>564 589.02</b>	<b>563 015.00</b>

## PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN (en francs)

### Bénéfice au bilan

	2014	2013
Bénéfice de l'exercice	564 589.02	563 015.00
Bénéfice reporté	11 696.58	23 681.58
Bénéfice au bilan	<b>576 285.60</b>	<b>586 696.58</b>
<b>Répartition du bénéfice (2013) et proposition de répartition du bénéfice (2014)</b>		
Attribution à la réserve légale générale	550 000.00	575 000.00
Bénéfice reporté	<b>26 285.60</b>	<b>11 696.58</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT (en francs mille)

	EXERCICE 2014		EXERCICE 2013	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Résultat de l'exercice	565	–	563	–
Amortissements sur l'actif immobilisé	184	–	125	–
Adaptations de valeurs de l'actif immobilisé	28	–	–	36
Correctifs de valeurs et provisions	–	155	–	1 616
Réserves pour risques bancaires généraux	1 810	–	3 075	–
Bénéfice reporté	–	12	1	–
Comptes de régularisation actifs	274	–	–	39
Comptes de régularisation passifs	67	–	–	189
Solde	2 761		1 884	
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>				
Autres immobilisations corporelles	–	1 252	–	166
Solde		1 252		166
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
<b>Opérations à moyen et long terme (&gt; 1 an)</b>				
• Engagements envers les banques	–	–	–	–
• Obligations de caisse	103	–	727	–
• Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	–	2 000	–	–
• Autres engagements	–	400	–	100
• Créances sur les banques	–	–	–	–
• Créances sur la clientèle	–	985	1 715	–
• Immobilisations financières	2 190	–	–	1 790
<b>Opérations à court terme</b>				
• Engagements envers les banques	–	–	–	2 000
• Fonds d'épargne et de placement	17 930	–	5 629	–
• Autres engagements	–	3 382	–	65
• Créances résultant de papiers monétaires	–	–	–	–
• Créances sur les banques	–	2 621	5 687	–
• Créances sur la clientèle	–	5 295	–	1 945
• Créances hypothécaires	–	3 500	–	14 332
• Autres créances	58	–	–	23
Solde	2 098			6 497
<b>Etat des liquidités</b>				
• Liquidités	–	3 606	4 743	–
<b>Solde</b>	<b>23 208</b>	<b>23 208</b>	<b>22 265</b>	<b>22 265</b>

## ANNEXE

### 1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

La Caisse d'Épargne d'Aubonne société coopérative (ci-après, CEA), organisée sous la forme d'une société sans capital social et fondée en novembre 1837, exerce son activité pour avant tout promouvoir et favoriser l'épargne et placer les fonds ainsi reçus en majeure partie en prêts hypothécaires, prenant place pour l'essentiel en premier rang.

Pour le compte de sa clientèle et pour son propre compte, la CEA, en sa qualité de banque de proximité indépendante, effectue toutes les opérations bancaires, à l'exception de la gestion de fortune.

La société déploie principalement son activité dans son district et ceux environnant. Elle peut également traiter des affaires sur tout le territoire de la Confédération.

La CEA et la société Swisscom IT Services ont conclu un contrat de prestations de services dans le domaine informatique. L'accord répond aux exigences de la FINMA et couvre, en particulier, le traitement des données ainsi que la maintenance et le développement des systèmes de technologie de l'information.

A la date de l'arrêté comptable, la CEA occupe, en nombre pondéré, 10,4 personnes (10,5 personnes au 31 décembre 2013).

### 2. Principes comptables et d'évaluation

#### Principes de base et modification des principes de présentation

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes aux prescriptions du Code des Obligations, de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et de son Ordonnance d'exécution ainsi qu'aux directives de la FINMA, en particulier la circulaire 2008/2 Comptabilité-banques relative aux dispositions régissant l'établissement des comptes, avec modifications ultérieures (état au 26 juin 2013).

#### Principes de comptabilisation

L'inscription au bilan des opérations conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion.

Les créances et les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

#### Conversion des opérations en monnaies étrangères et en devises

Les comptes annuels sont présentés en francs suisses. Les positions en monnaies étrangères et en devises sont converties en francs suisses aux cours moyens applicables à la date de clôture des comptes.

#### Rubriques du bilan

##### Créances sur les banques, créances résultant de papiers monétaires, créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sont comptabilisées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances compromises identifiées font l'objet de correctifs de valeurs enregistrés dans les correctifs de valeurs et provisions.

Par créances compromises, la CEA comprend les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel, impayées depuis trois mois ou encore présentant un caractère contentieux. Un correctif de valeur est constitué pour chaque créance compromise et équivaut à la différence entre la valeur nominale de la créance et la valeur probable de recouvrement, ou égal à l'écart entre la valeur nominale et la valeur estimée, de marché, des garanties reçues.

Les intérêts et commissions échus impayés depuis plus de trois mois de même que les intérêts courus rattachés à la même créance, enregistrés au compte de résultat, sont provisionnés en totalité.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participation et les métaux sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Les titres de créance sont évalués selon l'«accrual method».

Les risques de contrepartie font l'objet, le cas échéant, de correctifs de valeurs portés sous correctifs de valeurs et provisions.

Les immeubles repris en recouvrement de créances et destinés à la revente sont portés au bilan à leur valeur de reprise et sont estimés selon le principe de la valeur la plus basse. Le cas échéant, des correctifs de valeurs affectés aux correctifs de valeurs et provisions, sont constitués en cas d'évolution défavorable de la valeur de marché déterminée prudemment.

### **Immobilisations corporelles**

Les immeubles sont portés au bilan au maximum à leur coût d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Ils sont amortis de manière dégressive.

Les autres immobilisations sont enregistrées au prix de revient et sont amorties en fonction de la durée d'utilisation.

La CEA se réserve la faculté d'amortir plus rapidement les investissements pouvant devenir rapidement obsolètes.

### **Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts**

Les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Les paiements préalables (frais d'émission) liés aux prêts souscrits auprès de la Banque des Lettres de Gage sont comptabilisés selon l'«accrual method».

### **Comptes de régularisation actifs et passifs**

Toutes les contreparties des produits et des charges servant à la délimitation dans le temps et constatées au compte de résultat sont comptabilisées dans ces rubriques.

Les intérêts courus adossés à une créance douteuse font l'objet de provisions spécifiques par le crédit des correctifs de valeurs et provisions.

### **Correctifs de valeurs et provisions**

Les correctifs de valeurs et provisions individuels sont constitués en couverture des risques identifiés. La CEA constitue également des correctifs de valeurs forfaitaires supplémentaires afin de couvrir les risques latents présents lors de la date-critère d'évaluation. Il s'agit des risques de défaillance qui existent, dans le portefeuille de crédit, compte tenu des expériences, mais qui ne peuvent pas être attribués à un preneur de crédit spécifique ou à une créance particulière. La provision forfaitaire supplémentaire est calculée sur le volume des avances sur la clientèle à la date d'arrêt comptable. Les correctifs de valeurs et provisions peuvent inclure des réserves latentes.

### **Réserves pour risques bancaires généraux**

La constitution de réserves pour risques bancaires généraux intervient par charges extraordinaires. Ces réserves sont taxées.

### **Autres rubriques du bilan**

Le principe de la valeur nominale est appliqué. Pour les risques identifiés, il est procédé à des corrections de valeurs fondées sur le principe de la prudence. Ces corrections de valeurs sont enregistrées dans les correctifs de valeurs et provisions.

## Opérations hors bilan

### Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Le principe de la valeur nominale est appliqué. Pour les risques identifiés, il est constitué des correctifs de valeurs fondés sur le principe de la prudence. Ces correctifs de valeurs sont enregistrés dans les correctifs de valeurs et provisions.

## Engagements de prévoyance

### Plan de prévoyance

La société a signé pour la prévoyance professionnelle de ses collaborateurs un contrat d'affiliation à une institution de prévoyance appliquant les dispositions légales régissant la prévoyance professionnelle (LPP) en Suisse.

Le plan de prévoyance appliqué est basé sur la primauté des cotisations, il est financé tant par l'employeur que par les employés sur la base des cotisations réglementaires.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 16 révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2006 avec modifications applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou ultérieurement.

Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

### Réserve de cotisations de l'employeur

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

### Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

Pour le plan de prévoyance, il y a lieu de déterminer, du point de vue de la société, si le degré de couverture et la situation particulière de l'institution de prévoyance peut conduire à un avantage ou à un engagement économique. L'appréciation repose sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 de l'institution de prévoyance et les informations transmises par cette dernière sur l'évolution de sa situation financière en 2014.

		Part économique de la société		Charges de prévoyance de l'employeur dans les frais de personnel			
(en francs mille)	Excédent de couverture / découvert	31.12.2014	31.12.2013	Cotisations ajustées de la période	31.12.2014	31.12.2013	
Institution de prévoyance sans excédent de couverture / découvert	-	-	-	-	188	188	179

## Gestion des risques

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques. La politique en matière de risques est réexaminée annuellement par le Conseil d'administration au travers d'une analyse des risques. Les différents risques font l'objet de limites, dont le respect est surveillé en permanence. Le Conseil d'administration est régulièrement informé de la situation patrimoniale et financière de la banque, de l'état des liquidités, de ses résultats, ainsi que des risques y relatifs.

Les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels sont inhérents à l'activité de la banque. En vertu des dispositions de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), qui transpose les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles. La banque applique les dispositions prévues par le nouveau droit.

### Présentation des fonds propres pris en compte réglementairement et des fonds propres requis (en francs mille)

	31.12.2014	31.12.2013
	Bâle III (AS-BRI)	Bâle III (AS-BRI)
Approche utilisée (application intégrale)		
Fonds propres de base durs nets pris en compte réglementairement (CET1)	30 156	27 782
Fonds propres requis	18 307	16 553
– risques de crédit	11 673	11 124
– risques non liés à des contreparties	146	64
– risques de marché (de minimis)	4	13
– risques opérationnels (BIA)	801	771
– volant de fonds propres (2.5%)	3 945	3 742
– volant anticyclique	1 739	839
Surplus de couverture en CET1	7.51%	7.50%
Total des positions pondérées par le risque	157 788	149 655
Ratio CET1	19.11%	18.56%

**Risque de crédit** - La définition et l'orientation de la politique en matière de risque de crédit sont de la compétence du Conseil d'administration alors que son application relève de la responsabilité de la Direction. L'organisation des crédits correspond à la taille et aux activités de la banque. Elle octroie essentiellement des crédits contre remise d'une garantie hypothécaire. L'analyse du débiteur, l'examen du gage et la détermination des conditions s'opèrent selon des critères prudemment définis et font l'objet d'un protocole. La banque effectue régulièrement un suivi des crédits en terme de couverture, de paiement des intérêts et de dépassements de limites.

**Risque de taux** - La politique relative à la mesure, à la gestion et à la surveillance des risques de taux d'intérêt est régie par une directive interne. La banque quantifie l'effet de revenu et l'effet de valeur à l'aide d'un progiciel standard, Focus ALM. Un système de limites permet à la Direction de contrôler l'exposition aux risques et de mesurer la prise de risque effective par rapport aux seuils de tolérance fixés. Les risques de taux d'intérêt, dans leur forme et leur amplitude, font l'objet d'une information régulière au Conseil d'administration.

**Risque opérationnel** - Les risques opérationnels sont définis comme étant des «risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs». Des directives et des procédures internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de maîtriser ces risques. Le système de contrôle interne est suivi par la Direction et vérifié par la révision interne, qui rend compte de ses travaux directement au Conseil d'administration.

**Risque de liquidité** - La banque gère et contrôle ce type de risque au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière. La négociabilité des positions pour propre compte est régulièrement surveillée.

**Risque de marché** - La banque n'effectue aucune opération de négoce pour propre compte. Elle détient un portefeuille d'immobilisations financières, composé essentiellement d'obligations de débiteurs de premier ordre et de titres de participation suisses.

**Compliance et risques juridiques** - La Direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance, ou d'autres organismes. La Direction veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions légales et réglementaires.



### 3. Informations se rapportant au bilan

#### 3.1 Aperçu des couvertures (en francs mille)

		Nature des couvertures				
		Garanties hypothécaires	Autres garanties	Collectivités de droit public	En blanc	Total
<b>Avances</b>						
	Créances sur la clientèle	30 979	2 440	5 533	3 727	42 679
	Créances hypothécaires					
	• immeubles d'habitation	183 413	–	–	–	183 413
	• immeubles agricoles	24 015	–	–	–	24 015
	• immeubles commerciaux	10 604	–	–	–	10 604
	• artisanat et industrie	711	–	–	–	711
	• autres	–	–	–	–	–
<b>Total des avances</b>	31.12.2014	249 723	2 440	5 533	3 727	<b>261 422</b>
	31.12.2013	239 916	3 016	5 216	3 494	<b>251 642</b>
<b>Hors bilan</b>						
	Engagements conditionnels	–	125	–	51	176
	Engagements irrévocables	5 640	38	–	2 037	7 715
	Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	507	–	–	507
<b>Total hors bilan</b>	31.12.2014	5 640	670	–	2 088	<b>8 398</b>
	31.12.2013	5 040	685	–	2 275	<b>8 000</b>

		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
<b>Créances compromises</b>	31.12.2014	18 060	9 903	8 157	<b>8 157</b>
	31.12.2013	17 022	9 238	7 784	<b>7 784</b>

### 3.2 Répartition des immobilisations financières (en francs mille)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
Titres de créance	6 400	8 415	6 399	8 391
• dont évalués selon l'«accrual method»	6 400	8 415	6 399	8 391
Titres de participation	1 354	1 529	1 654	1 600
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>7 754</b>	<b>9 944</b>	<b>8 053</b>	<b>9 991</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	–	–	–	–

### 3.3 Présentation de l'actif immobilisé (en francs mille)

	EXERCICE 2013			EXERCICE 2014		
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2013	Investissements Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2014
Immeubles						
• Immeubles à l'usage de la banque	1 989	1 391	598	35	25	607
• Autres immeubles	–	–	–	1 065	43	1 022
Autres immobilisations corporelles	2 845	2 691	154	153	116	191
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>4 834</b>	<b>4 082</b>	<b>752</b>	<b>1 252</b>	<b>184</b>	<b>1 820</b>
Valeur d'assurance incendie des immeubles						4 384
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles						1 180

### 3.4 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en francs mille)

	31.12.2014		31.12.2013	
	Actifs mis en gage ou cédés	Engagements correspondants	Actifs mis en gage ou cédés	Engagements correspondants
Immobilisations financières	-	-	-	-
Créances hypothécaires (Banque des Lettres de Gage)	10 415	5 800	10 127	7 800

### 3.5 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en francs mille)

- Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

#### Total des engagements

	31.12.2014	31.12.2013
Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	-	-
<b>Total des engagements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.6 Présentation des emprunts obligataires en cours (en francs mille)

Total des

- Prêts de la Banque des Lettres de gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire

#### Total des emprunts

	31.12.2014	31.12.2013
Prêts de la Banque des Lettres de gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire	5 800	7 800
<b>Total des emprunts</b>	<b>5 800</b>	<b>7 800</b>

### 3.7 Présentation des correctifs de valeurs et des provisions / Réserves pour risques bancaires généraux (en francs mille)

	Etat à la fin de l'exercice 2013	Utilisations conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice 2014
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance ( <i>risques de recouvrement et risques-pays</i> )	9 054	- 82	-	-	505	-	9 476
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	95	- 54	-	-	-	-	40
Autres provisions	3 600	-	- 860	-	200	-	2 940
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions au bilan</b>	<b>12 748</b>	- 137	- 860	-	705	-	<b>12 457</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>11 055</b>	-	860	-	950	-	<b>12 865</b>

### 3.8 Justification des capitaux propres (en francs mille)

#### Capitaux propres au début de l'exercice 2014

Réserve légale générale	16 140
Réserves pour risques bancaires généraux	11 055
Bénéfice au bilan	587

#### Total des capitaux propres au début de l'exercice 2014

(avant répartition du bénéfice)	<b>27 782</b>
+ Autres attributions	1 810
+ Bénéfice de l'exercice 2014	565

#### Total des capitaux propres à la fin de l'exercice 2014

(avant répartition du bénéfice)	<b>30 156</b>
dont Réserve légale générale	16 715
Réserves pour risques bancaires généraux	12 865
Bénéfice au bilan	576

### 3.9 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers (en francs mille)

	Echéant							Total
	A vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immobilisé	
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	47 808	-	-	-	-	-	-	47 808
Créances résultant de papiers monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur les banques	6 486	-	-	-	5	-	-	6 491
Créances sur la clientèle	1 438	38 567	-	180	1 994	500	-	42 679
Créances hypothécaires	581	216 148	-	2 014	-	-	-	218 743
Immobilisations financières	1 354	-	-	-	4 250	2 150	-	7 754
<b>Total de l'actif circulant</b>								
<b>31.12.2014</b>	<b>57 667</b>	<b>254 715</b>	<b>-</b>	<b>2 194</b>	<b>6 249</b>	<b>2 650</b>	<b>-</b>	<b>323 475</b>
<i>31.12.2013</i>	<i>50 516</i>	<i>239 981</i>	<i>5 545</i>	<i>4 238</i>	<i>6 114</i>	<i>3 265</i>	<i>-</i>	<i>309 659</i>
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements envers les banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	206 373	1 007	410	-	-	-	207 790
Autres engagements envers la clientèle	23 016	-	-	300	1 100	-	-	24 416
Obligations de caisse	-	-	2 050	5 769	32 216	3 327	-	43 362
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	-	-	-	-	2 500	3 300	-	5 800
<b>Total des fonds étrangers</b>								
<b>31.12.2014</b>	<b>23 016</b>	<b>206 373</b>	<b>3 057</b>	<b>6 479</b>	<b>35 816</b>	<b>6 627</b>	<b>-</b>	<b>281 368</b>
<i>31.12.2013</i>	<i>26 698</i>	<i>188 590</i>	<i>1 670</i>	<i>8 578</i>	<i>34 296</i>	<i>9 285</i>	<i>-</i>	<i>269 117</i>

### 3.10 Indication des crédits aux organes (en francs mille)

	31.12.2014	31.12.2013
Crédits aux organes	7 161	5 769

Ces crédits sont accordés en vertu des principes généralement reconnus dans la branche bancaire.

### 3.11 Opérations à l'étranger (en francs mille)

Le bilan ne comprend pas de position à l'étranger.

### 3.12 Bilan par monnaies (en francs mille)

	MONNAIES					Total
	CHF	EUR	USD	Autres		
<b>Actif</b>						
• Liquidités	47 783	0	11	14	47 809	
• Créances sur les banques	6 468	1	6	16	6 491	

Les autres rubriques du bilan ne comprennent pas de position en monnaies étrangères.

## 4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan

### 4.1 Répartition des engagements conditionnels (en francs mille)

	31.12.2014	31.12.2013
Garanties irrévocables	176	586

## 5. Informations se rapportant au compte de résultat

### 5.1 Résultat des opérations de négoce (en francs mille)

	2014	2013
Opérations sur billets et devises	134	143
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>143</b>

## 5.2 Charges de personnel (en francs mille)

	2014	2013
Appointements, salaires et gratifications	1 339	1 272
Contributions à des institutions de prévoyance professionnelle	188	179
Autres prestations sociales	112	100
Autres charges de personnel	19	21
<b>Total</b>	<b>1 658</b>	<b>1 572</b>

## 5.3 Autres charges d'exploitation (en francs mille)

	2014	2013
Coût des locaux, entretien, chauffage	67	67
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	646	637
Autres charges d'exploitation	625	689
<b>Total</b>	<b>1 337</b>	<b>1 393</b>

#### 5.4 **Commentaire des produits et charges extraordinaires et des correctifs de valeurs devenus libres** (en francs mille)

	2014	2013
<b>Produits extraordinaires</b>		
Dissolution de correctifs de valeurs devenus libres	-	-
Gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	-
Divers produits extraordinaires	1	62
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>62</b>

	2014	2013
<b>Charges extraordinaires</b>		
Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	950	575
Constitution d'autres provisions	-	-
Diverses charges extraordinaires	-	43
<b>Total</b>	<b>950</b>	<b>618</b>

N.B. L'annexe est présentée selon l'art. 25c de l'ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne; les informations non indispensables ou insignifiantes pour la banque sont réservées.



**Rapport de l'organe de révision**

à l'Assemblée générale des sociétaires de la

**Caisse d'Epargne d'Aubonne société coopérative, Aubonne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Caisse d'Epargne d'Aubonne société coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

*Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

*Rapport sur d'autres dispositions légales*

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 20 février 2015

BDO SA



Patrick Cattin

Expert-réviseur agréé  
Auditeur responsable

Damien Repond

Expert-réviseur agréé

## STATISTIQUES BILAN

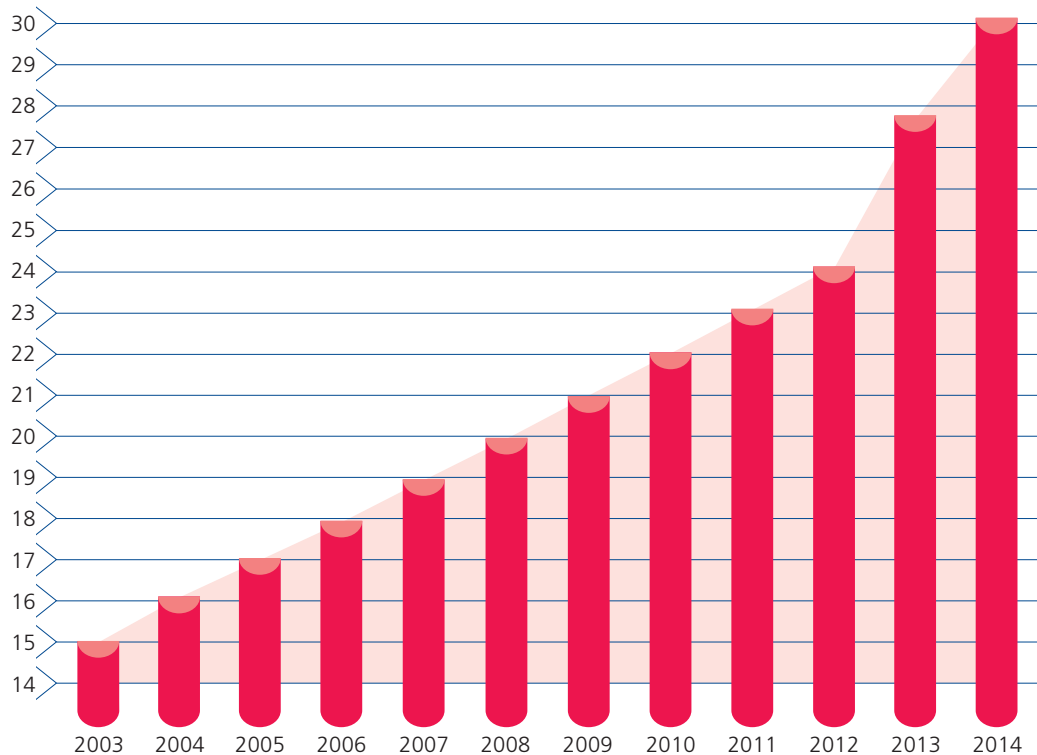
Année	Nombre de livrets et cptes	Dépôts d'épargne	Placements	Bilan	Réserve
1839	—	11 952	11 775	15 909	139
1850	—	36 067	41 084	42 620	6 553
1860	—	60 166	68 325	87 493	11 548
1870	—	100 106	109 983	109 085	14 981
1880	—	251 917	257 996	226 010	15 000
1890	1 028	824 115	846 869	848 764	22 527
1900	1 281	1 103 808	1 152 273	1 158 921	51 800
1910	1 773	1 949 582	1 967 234	2 065 096	108 200
1920	2 024	2 885 482	2 957 687	3 075 394	181 500
1930	2 549	4 716 827	4 771 068	5 060 702	323 400
1940	3 329	6 522 970	6 573 457	7 010 429	482 000
1950	4 152	10 026 576	11 486 357	11 727 013	735 000
1960	4 705	18 265 765	20 374 159	21 163 608	1 125 000
1965	5 099	26 457 392	28 593 725	29 559 078	1 420 000
1970	5 218	34 208 537	35 795 695	37 700 419	1 800 000
1975	5 237	46 121 605	49 229 450	51 183 177	2 500 000
1978	5 040	55 068 503	60 830 672	62 056 280	3 150 000
1979	4 920	59 152 970	66 198 662	67 407 675	3 400 000
1980	4 841	60 772 709	67 050 215	68 903 263	3 650 000
1981	4 784	62 108 322	71 603 395	73 175 511	3 860 000
1982	4 770	66 006 059	76 417 936	78 074 583	4 100 000
1983	4 763	72 176 797	83 686 087	85 253 399	4 320 000
1984	4 807	76 684 779	88 293 504	89 929 466	4 570 000
1985	4 843	80 039 896	92 500 931	94 360 288	4 820 000
1986	4 837	87 230 292	100 993 452	103 094 912	5 100 000
1987	4 907	94 054 095	108 213 243	110 868 448	5 400 000
1988	5 005	100 663 835	115 702 005	118 915 452	5 800 000
1989	4 916	101 991 032	122 012 717	124 298 165	6 150 000
1990	4 750	92 571 800	126 881 585	129 575 171	6 400 000
1991	4 635	88 209 479	130 810 373	132 947 913	6 660 000
1992	4 600	88 297 958	133 237 013	134 807 323	6 970 000
1993	4 615	97 423 337	137 897 875	139 545 491	7 350 000
1994	4 587	98 831 600	137 530 674	138 962 796	7 730 000
1995	4 619	100 156 375	137 196 548	143 491 805	8 120 000

## Selon nouvelle présentation

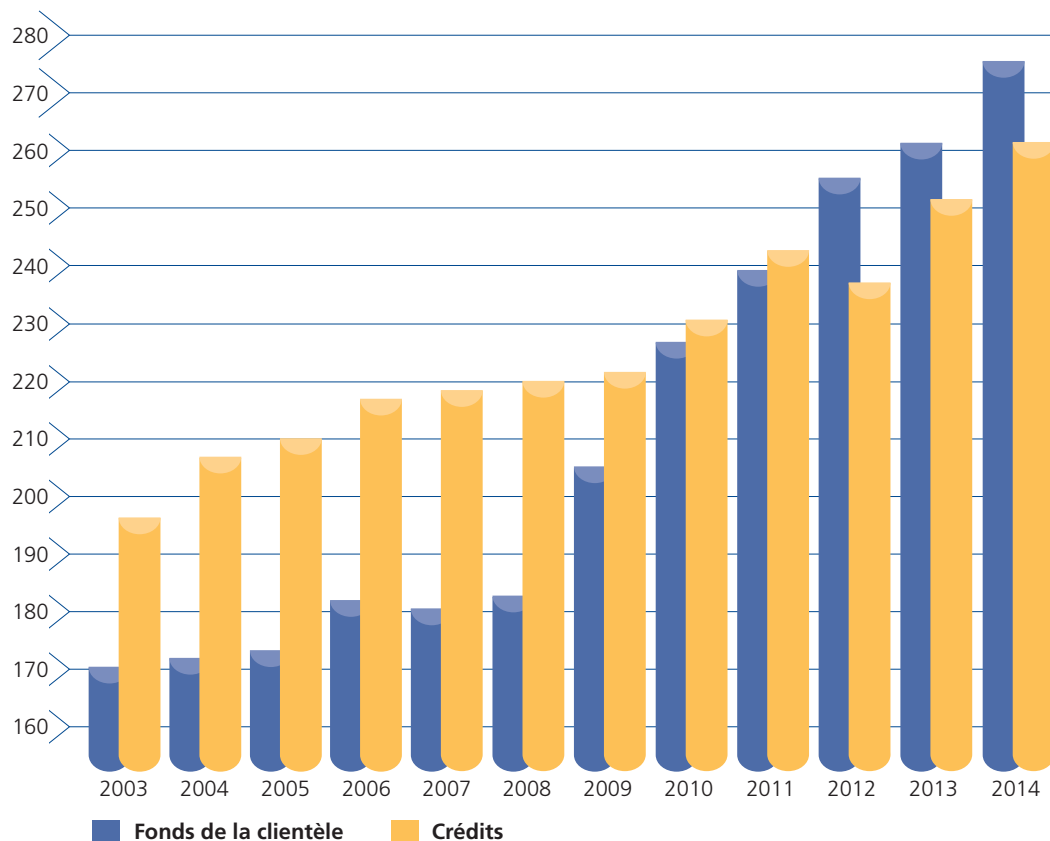
Année	Nombre de livrets et cptes épargne	Engagements sous forme d'épargne et placements	Créances hypothécaires	Bilan	Réserve
1996	4 730	111 337 534	119 810 119	153 596 528	8 510 000
1997	4 794	117 343 794	129 189 379	163 646 111	8 900 000
1998	4 813	117 222 425	134 937 938	169 079 812	9 310 000
1999	4 821	117 649 795	139 493 948	179 605 945	9 740 000
2000	4 920	113 246 004	146 153 797	186 016 926	10 170 000
2001	5 230	116 955 037	152 359 871	191 274 526	10 610 000
2002	5 456	125 475 390	157 352 427	206 078 445	11 060 000
2003	5 587	134 350 783	166 120 637	224 416 242	11 540 000
2004	5 663	136 400 198	175 345 594	231 558 929	12 020 000
2005	5 745	142 855 115	186 165 431	234 640 658	12 500 000
2006	5 725	144 772 679	194 258 119	243 606 227	13 000 000
2007	5 643	138 079 313	194 457 075	244 956 473	13 500 000
2008	5 658	139 146 670	195 621 123	249 852 259	14 000 000
2009	5 691	158 410 076	194 609 631	275 567 350	14 530 000
2010	5 703	173 081 220	196 105 595	284 189 834	15 060 000
2011	5 616	180 674 198	201 324 046	291 764 173	15 590 000
2012	5 610	184 475 171	200 911 317	304 865 693	16 140 000
2013	5 397	189 860 009	215 243 014	310 890 834	16 715 000
2014	5 343	207 789 982	218 743 384	325 444 096	17 265 000

## GRAPHIQUES

Evolution des fonds propres (en millions de francs)



Evolution des fonds de la clientèle et des crédits (en millions de francs)



## ACTIVITÉS DE LA BANQUE

### Crédits

Crédits de construction  
 Crédits aux collectivités de droit public  
 Prêts hypothécaires  
 Crédits et prêts avec garanties diverses  
 (hypothèques, cautions, nantissements divers)

### Placements

Comptes épargne  
 – nominatif  
 – placement  
 – jeunesse  
 – senior

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers

Comptes courants  
 – à vue  
 – salaire  
 – loyers  
 – gestion  
 – communes

Comptes à terme de 3 à 8 ans

### Services divers

Trafic des paiements  
 Location de safes  
 Trésor de nuit  
 Net banking  
 Bancomat  
 Change

Internet [www.ceanet.ch](http://www.ceanet.ch)  
 Téléphone 021 821 12 60  
 Télécopieur 021 808 79 42  
 Chèques postaux 10-538-4  
 Clearing bancaire 8327

Heures d'ouverture (lundi - vendredi)  
 7 h 30 - 12 h 00  
 13 h 30 - 17 h 00 (jeudi 18 h 00)

## PLACEMENTS ET TAUX D'INTÉRÊT AU 31 DÉCEMBRE 2014

Compte épargne «senior»		<b>5/8 %</b>
Compte épargne «nominatif»		<b>3/8 %</b>
Compte épargne «jeunesse»		<b>1 3/4 %</b>
Compte épargne «placement»		<b>5/8 %</b>
Compte épargne «garantie loyer»		<b>1/4 %</b>
Compte 2 <sup>e</sup> pilier «IGP»		<b>1 1/4 %</b>
Compte 3 <sup>e</sup> pilier «Privor»		<b>1 1/2 %</b>
Comptes à terme	3 ans	<b>1 %</b>
	4 ans	<b>1 1/4 %</b>
	5 et 6 ans	<b>1 1/2 %</b>
	7 et 8 ans	<b>1 3/4 %</b>
Compte courant «à vue»		<b>1/16 %</b>
Compte courant «gestion»		<b>1/16 %</b>
Compte courant «salaire»		<b>1/16 %</b>
Compte courant «loyer»		<b>1/16 %</b>
Compte courant «jeunesse»		<b>1 3/4 %</b>

Taux sous réserve de modifications





Rue de l'Hôtel-de-Ville 21  
1170 Aubonne  
Tél. 021 821 12 60  
Fax 021 808 79 42

